

Les chiffres clés de la VAE en Normandie - 2017

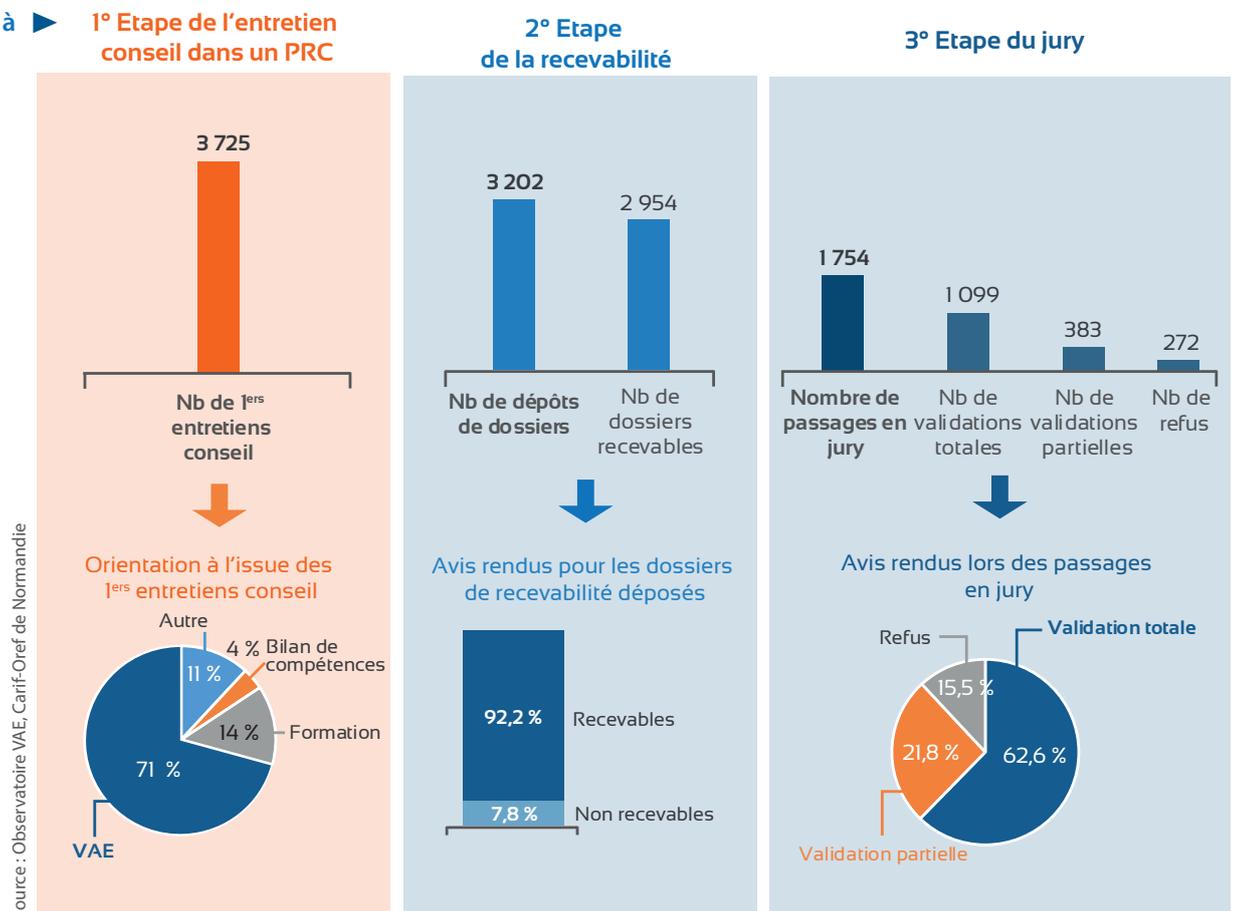
Synthétisant les résultats des données de consolidation de la VAE en Normandie, ce document s'attache à présenter les trois étapes d'un parcours VAE : l'entretien conseil PRC, la recevabilité et le passage en jury. Cette année est marquée par la stabilité du nombre de personnes reçues en premier entretien conseil dans les Points Relais Conseil (PRC) ainsi que des passages en jury chez les certificateurs, et une augmentation de près de 5 % du nombre de dossiers déposés à la recevabilité.

3 725 personnes accueillies en premier entretien conseil dans les PRC normands en 2017

Le passage par un PRC sert les candidats à la VAE à être conseillés sur la pertinence de leur démarche, orientés vers

une ou plusieurs certifications via la VAE ou être orientés vers une autre action. Outre le premier entretien conseil, les entretiens de suivi ou le suivi particulier sont proposés. En 2017, tous types d'entretien conseil confondu, 4 761 entretiens ont été dispensés dans les PRC normands. A l'issue des entretiens conseil, les conseillers PRC ont identifié la VAE

Figure 1 : Effectifs à chaque étape du parcours VAE en 2017



comme moyen d'accès à la qualification pour 71 % des personnes reçues. 14 % des préconisations rendues à l'issue des entretiens conseil ciblaient une formation et 4 % un bilan de compétences.

Le profil des personnes reçues en premier entretien conseil est relativement stable d'une année sur l'autre. Les femmes sont majoritaires. Leur part augmente légèrement, passant de 62 % en 2016 à 64 % en 2017. La moitié d'entre elles sont demandeurs d'emploi et 34 % en emploi stable (CDI). La part des jeunes est plutôt faible : 6 % des personnes reçues en premier entretien conseil ont moins de 30 ans, tandis qu'un peu plus de la moitié ont entre 30 et 44 ans et 32 %, 45 ans ou plus. Les conseillers PRC reçoivent le plus souvent des personnes qui détiennent un diplôme de niveau 3 (31 %) ou 4 (30 %). La part des personnes sans diplôme qui se rendent dans les PRC est faible (10 %) en comparaison avec la moyenne régionale (34 %*). 22 % des personnes reçues en 1^{er} entretien conseil détiennent un niveau III ou plus.

Outre les entretiens conseil, 171 réunions d'information collectives sur la VAE animées par les conseillers ont été organisées en 2017, touchant ainsi 1 686 personnes (soit une augmentation de 17 % des personnes sensibilisées en un an). 112 réunions partenariales (avec Pôle emploi, des entreprises...), visant à développer la VAE, ont également été mises en place sur l'ensemble des territoires normands.

149 personnes en suivi particulier

Les conseillers PRC peuvent proposer un suivi particulier aux personnes qui en font la demande. Celui-ci consiste en un accompagnement personnalisé tout au long de la démarche VAE, afin de lever les difficultés qui peuvent être rencontrées, accompagnement bien différent de l'accompagnement méthodologique, réalisé par les organismes accompagnateurs, qui se concentre sur la réalisation du dossier et la préparation au jury.

Le suivi particulier est inclus dans l'offre de service des PRC et est accessible sans contractualisation. Les bénéficiaires sont fréquemment des personnes dans des situations sociales particulières, fragiles, difficiles, proches de l'exclusion ou en passe de l'être. La valorisation de leur expérience est d'autant plus complexe qu'elle peut être morcelée, hétérogène et acquise dans différents environnements, dont à l'étranger. 149 personnes ont bénéficié d'un suivi particulier en 2017, soit 43 % de plus qu'en 2016. Elles peuvent bénéficier de plusieurs rendez-vous afin de bénéficier de conseils et soutiens pour faire aboutir leur démarche de VAE.

*Source : RP 2015, parmi les Normands âgés de 15 ans ou plus non scolarisés

** Quelques certificateurs n'ont pas détaillé les diplômes sur lesquels les candidats s'étaient positionnés. Par conséquent, le nombre de 330 sous-estime le volume réel de diplômes. En comparaison, 440 certifications différentes étaient citées en 2016.

3 202 dossiers de recevabilité déposés, le diplôme d'Aide-soignant arrive en tête des certifications demandées

Une fois le parcours VAE engagé, les personnes démarrent l'étape de la recevabilité : elle consiste en la rédaction du dossier de demande de recevabilité qui, une fois complété, est remis à l'organisme valideur sélectionné par le candidat. Il détermine les conditions d'éligibilité de celui-ci au vu de son expérience professionnelle. En 2017, 3 202 parcours VAE ont été engagés auprès des certificateurs normands, soit +4,7 % par rapport à l'année précédente. La recevabilité a été accordée dans 92 % des cas. Le constat est le même que pour les autres années : les taux de recevabilité se situent entre 90 % et 100 % pour la plupart des certificateurs (voir tableau 3 page 4), hormis pour la DRDJSCS, qui approche les 80 %, et les universités.

Le *Diplôme d'Etat d'Aide-soignant* (tableau 1) arrive en tête des certifications les plus demandées en 2017 (212 dépôts de dossiers de recevabilité, soit 7,7 % de l'ensemble des demandes de recevabilité). Sa part est en diminution (-17 % par rapport à 2016). Le *CAP Petite enfance* arrive juste après, avec 208 dossiers déposés. Le *Diplôme d'Educateur spécialisé* est positionné en troisième lieu, avec 202 dossiers. Les dix premières certifications concentrent 40,3 % des candidats.

Tableau 1 : Dossiers de recevabilité déposés pour les dix certifications les plus demandées en 2017 en Normandie

Certification	Effectif	Part (%)
Diplôme d'Etat d'Aide soignant	212	7,7
CAP Petite enfance	208	7,5
Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé	202	7,3
Diplôme d'Etat de Moniteur éducateur	147	5,3
Diplôme d'Etat d'Accompagnement de la vie à domicile (DEAES*-VD)	118	4,2
BTS Management des unités commerciales	116	4,2
Diplôme d'Etat d'Accompagnement de la vie en structure collective (DEAES*-SC)	86	3,1
Diplôme d'Etat de professeur de musique	73	2,6
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture	67	2,4
Bac pro Accueil - relation clients et usagers	63	2,2
Total 10 premières certifications visées	1 292	40,3

* **Précision** : le Diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social (DEAES) est un diplôme de niveau 3 (CAP-BEP) créé en 2016. Il remplace et fusionne le DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale) et le DEAMP (Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique), en plus d'englober la profession d'Auxiliaire de vie scolaire, qui n'avait jusqu'à présent aucun diplôme propre. Dans « Les chiffres clés de la VAE - 2016 », les différentes options étaient rassemblées sous le même diplôme. Pour l'actualisation 2017, elles sont présentées de manière distincte : Diplôme d'Etat d'Accompagnement à la vie à domicile (DEAES-VD), Diplôme d'Etat d'Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (DEAES-ED), Diplôme d'Etat d'Accompagnement à la vie en structure collective (DEAES-SC). Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie.

Au total, au moins 333 certifications différentes** ont été ciblées par les candidats à la VAE en 2017. La moitié des certifications ne comprennent qu'un unique candidat.

Le secteur sanitaire et social plébiscité par près d'un candidat sur deux

Comme on peut le voir avec les certifications principales citées précédemment, le GFE *Santé, social et soins personnels* regroupe 48,6 % des demandes de recevabilité en 2017. Viennent ensuite les certifications relatives à la *Gestion et traitement de l'information* (professions tertiaires : comptabilité, gestion, secrétariat, informatique...), soit 12 % des parcours engagés. On retrouve en troisième position les certifications du *Commerce* (11 %). Elles précèdent *l'hôtellerie, tourisme, loisirs* (6,8 %) et les certifications de *l'industrie* (4,5 %).

Tableau 2 : Dossiers de recevabilité déposés par GFE en 2017 en Normandie

GFE (Groupe Formation Emploi)	Part (%)
Santé, social, soins personnels	48,6
Gestion et traitement de l'information	11,9
Commerce	11,4
Hôtellerie, tourisme, loisirs	6,8
Industrie	4,5
Environnement, nettoyage, sécurité	3,1
Transport, logistique	2,9
Communication, médias, création et production artistique	2,8
Enseignement, magistrature, général	2,1
Bâtiment	2,1
Production alimentaire	2,1
Agriculture	1,1
Autres	0,7
Total	100

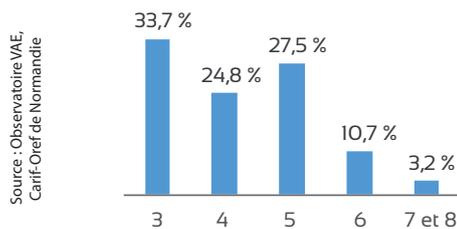
Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

Si la majorité des candidats sont positionnés sur des certifications de niveau CAP (33,7 %), 42 % des candidats ont engagé un parcours VAE pour tenter d'obtenir une certification du supérieur.

* **Précision** : le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles définit le niveau de qualification associé à chaque certification professionnelle. Il précise la gradation des compétences associées à chacun des niveaux. La nomenclature en vigueur change, selon la correspondance suivante :

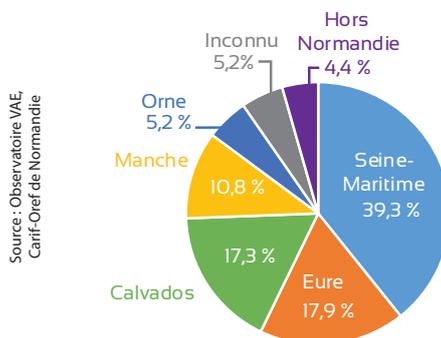
Le niveau V correspondant au niveau CAP devient le niveau 3
 Le niveau IV correspondant au niveau bac demeure le niveau 4
 Le niveau III correspondant au niveau bac+2 devient le niveau 5
 Le niveau II correspondant au niveau bac+3/bac+4 devient le niveau 6
 Le niveau I correspondant aux niveaux bac+5 et au dessus sont classés au plus tard le 1er janvier 2020 au niveau 7 ou au niveau 8

Graphique 1 : Dossiers de recevabilité déposés selon le niveau* de la certification visée en 2017



Les candidats normands sont largement majoritaires. Plus de 90 % d'entre eux résident en Normandie : en Seine-Maritime pour près de 40 % et dans l'Eure pour 17,9 %. La part des dossiers déposés par les résidents du Calvados et de la Manche augmentent, passant de 13,1 % à 17,3 % en 2017 pour les premiers, et de 9,1 % à 10,8 % pour les deuxièmes. 4,4 % sont originaires d'autres régions : ce sont des candidats qui visent des certifications du supérieur proposées par les universités et les grandes écoles et pour lesquelles l'offre de certification est inexistante sur leur territoire de résidence.

Graphique 2 : Dossiers de recevabilité déposés auprès des certificateurs normands en 2017 selon le département de résidence des candidats



Une stabilité des passages en jury : 1 754 en 2017, contre 1 737 en 2016

Dernière étape du parcours VAE, le passage du jury permet aux candidats de valider leur certification totalement, partiellement, ou bien se la voir refuser. Dans le cas d'une validation partielle ou d'un refus, les candidats ont la possibilité d'entreprendre un parcours complémentaire qui leur permettra de se présenter à nouveau devant le jury. Parmi les candidats qui sont passés en jury de VAE en 2017, 63 % ont pu valider complètement la certification visée, 22 % ont obtenu une validation partielle, tandis que 16 % se sont vus refuser la validation. Ces résultats sont très proches de ceux qui ont pu être observés un an plus tôt. La part des validations partielles a diminué de 3 points, alors que celle des refus de validation a augmenté d'autant.

Compte tenu de la multiplicité des diplômes et certifications préparées, du faible volume de candidats positionnés sur certains d'entre eux, le calcul du taux de validation totale s'avère fragile. Pour les quinze premiers diplômes et certifications qui apparaissent, les résultats de jury s'échelonnent de 27 % pour le *Diplôme d'Etat d'Aide-soignant (DEAS)* à 100 % pour le *Bac pro Commerce*. A noter que pour le *Diplôme d'Etat d'Aide-soignant (DEAS)*, le taux de validation partielle est particulièrement élevé, atteignant 51 %. Celle-ci atteignait 59 % un an plus tôt. Comme en 2016, c'est également le diplôme sur lequel le plus grand nombre de candidats est positionné (201 candidats en jury en 2017).

Parmi les certifications les plus importantes, trois présentent des taux de certification supérieurs à 80 % : le *Bac pro Commerce* (100 %), le *Bac pro Accueil - relation clients usagers* (96 %) et le *BTS Management des unités commerciales* (86 %). On trouve juste après le *BTS Assistant de gestion PME-PMI* (79 %). Si les certifications du commerce et de la gestion enregistrent les taux de validation totale les plus importants, plusieurs certifications du secteur sanitaire et social les suivent de près, avec

des taux de validation totale entre 70 % et 79 % : le *Diplôme d'Etat de Moniteur éducateur*, le *Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé*, le *CAP Petite enfance* et le titre professionnel d'*Assistant(e) de vie aux familles*. En revanche, cinq certifications présentent des taux de validation totale relativement faibles (entre 30 % et 67 %), du fait de taux de validation partielle très élevés. Il s'agit là encore de certifications du secteur sanitaire et social, tels que le *Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture*, le *Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale*, le *Diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social option accompagnement de la vie à domicile* et le *Diplôme d'Etat Educateur de jeunes enfants*. Les taux de validation partielle s'élevent respectivement à 56 %, 43 %, 42 % et 34 %. A noter enfin la part élevée de taux de refus pour le *Titre professionnel d'Agent(e) de propreté et d'hygiène* : 50 %.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de la recevabilité et du jury pour chacun des certificateurs : compte tenu des pratiques inhérentes à chaque certificateur et des exigences spécifiques au référentiel de compétences, au niveau de la certification visée et au jury, ils sont à comparer avec précautions.

Tableau 3 : Les chiffres de la VAE par certificateur en 2017 en Normandie

Certificateur	Etape de la recevabilité			Etape du jury			
	Nombre de dossiers de recevabilité déposés	Nombre de dossiers recevables	Taux de recevabilité (%)	Nombre de passages en jury	Taux de validation totale (%)	Taux de validation partielle (%)	Taux de refus (%)
Dava Rouen	1 187	1 178	99	657	74	14	12
DRDJSCS Sanitaire et social	675	523	77	442	40	45	15
Dava Caen	405	372	92	219	72	15	13
Direccte	402	399	99	265	61	10	29
DRDJSCS Jeunesse et sport	149	132	89	44	48	18	34
Cnam	109	109	100	20	55	24	
Cefedem	73	71	97	0	-	-	-
Ministère de la Défense	56	56	100	5	80	20	
Draaf	42	42	100	13	69	31	
Université de Caen	38	19	50	29	93	7	
Université du Havre	33	26	79	19	89	11	
Université de Rouen	10	5	50	14	100		
Grandes écoles*	ns	ns	ns	8	100		
Réseau des CCI**	6	5	100	6	17	33	50
Dirm-Memn	15	15	100	13	62		38
Total Normandie	3 202	2 954	92	1 754	63	22	16

Précision : En fonction des années et des organisations spécifiques à chaque certificateur, il arrive que la réception de dossiers de recevabilité ou l'organisation de jury puisse être interrompue, pour un semestre, une année... C'est le cas par exemple pour le Cefedem (jury) ou la Dirm-Memn (recevabilité) en 2017.

* La catégorie « Grandes écoles » regroupe Neoma Business School, le Cesi de Rouen ainsi que l'Ecole de Management de Normandie.

** La catégorie « Réseau des CCI » regroupe l'Ifa Marcel Sauvage et la CCI de l'Eure.

Collection Repères du Carif-Oref de Normandie

Téléchargeable sur www.cariforefnormandie.fr
contact@cariforefnormandie.fr

Site de Rouen

Atrium
115 boulevard de l'Europe BP 112
76 100 Rouen
Tel : 02 35 73 77 82

Site de Caen

Unité bâtiment A
10 rue Alfred Kastler
14 000 Caen
Tel : 02 31 95 52 00

Réalisation et PAO :

Christèle Rébillon

Directeur de publication :

Laurent Laouénan

Publication gratuite
ISSN : 2114 - 0723

Reproduction autorisée sous conditions de mentionner la source

Ces travaux bénéficient d'un financement spécifique de la Direccte et d'un partenariat avec la mission VAE de la Région Normandie.

